



SYNDICAT
DES EMPLOYÉ(E)S
DE L'ETS

INFO-NÉGO-001

Le 27 septembre 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Le 21 septembre dernier, lors de la 116^e assemblée, nous avons présenté aux membres présents tant en présentiel qu'en virtuel les demandes syndicales pour la Négo.

Étant donné que certaines demandes présentées ne faisaient pas consensus parmi les membres présents, nous allons réviser ces demandes ainsi que la présentation.

Sous peu vous serez invité à participer à une autre assemblée. Le moment, le lieu et la forme vous seront communiqués le plus tôt possible.

LES ÉTAPES DÉJÀ FAITES DANS LA CADRE DE LA NÉGO

- Élections du comité de négociation en janvier 2021;
- Suivi par le comité de négociation de la formation *La négociation collective* du SCFP à l'hiver 2021;
- Consultation du Conseil syndical et des comités pour l'élaboration de demandes en mai 2021;
- Sondage des membres pour l'élaboration des demandes en novembre 2021;
- En janvier 2022, nous avons tenu quatre assemblées de cuisine qui nous ont permis d'échanger avec les membres des quatre groupes (Bureau, Métiers & Services, Technique, Professionnel), pour l'élaboration des demandes;
- Suivi de la formation *Appui aux négociations* du SCFP par plusieurs membres du Conseil syndical et le comité de négociation en mars 2022;
- Topo de la Négo aux membres lors de l'assemblée du 9 juin 2022;
- Depuis son élection, le comité de négociation s'est réuni à 25 reprises pour élaborer et préparer les consultations, pour l'analyse des résultats des consultations, pour l'analyse de la convention et pour l'élaboration des demandes syndicales.

➤ NOUS SOMMES RENDUS ICI

- **Présenter aux membres les demandes syndicales issues des consultations;** (Suite à la 116^e assemblée du 21 septembre, il reste des points des demandes à réviser et à représenter, mais cette étape est en grande partie complétée.)
- **Appuyer collectivement les demandes syndicales;**
- **Former un comité de mobilisation** et démontrer notre **mobilisation**.
 - Nos meilleurs arguments en négo, c'est notre **mobilisation**. Notre **mobilisation** face à l'Employeur pour obtenir nos demandes syndicales, mais aussi notre **mobilisation** face à l'Employeur pour protéger nos acquis.
 - À la table de Négo, l'Employeur ne va pas évaluer la qualité des arguments du Comité de Négo, **il va évaluer la volonté collective** et le niveau de **mobilisation** de l'ensemble des employés de soutien.



SYNDICAT
DES EMPLOYÉ(E)S
DE L'ÉTS

LA SUITE DU PROCESSUS

- Échange des demandes entre les parties patronales et syndicales;
- Négociations entre les parties patronale et syndicale;
- La résultante des négociations, soit un projet de convention, doit être présentée aux membres par le comité de négociation et **les membres doivent ultimement voter pour que ce projet de convention soit accepté**;
- Le projet de convention doit être entériné par le Conseil d'administration de l'ETS;
- Signature de la nouvelle convention;
- Application de la nouvelle convention d'ici à la prochaine Négo.
- Notez qu'à cette liste il peut s'ajouter : des activités de visibilité, des moyens de pression, des séances de conciliation, des assemblées d'informations et/ou consultations, etc.

Syndicalement,



SYNDICAT
DES EMPLOYÉ(E)S
DE L'ÉTS

Votre comité de négociation

Catherine Wakil
Benoît Bérubé
Olivier Bouthot
Patrick Marques Coelho
Mathieu Dulude